

# **COMpte-rendu conseil municipal**

## **DU 30 SEPTEMBRE 2025 (19H)**

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi trente septembre à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémy LAPLANCHE, Maire.

PRESENTS : MM LAPLANCHE Rémy, ROMANO Jean-Michel, BELHOSTE Philippe, RENAULT Laurent, Mmes PAUL Marie-Annick, LEBRUN Manon, M. MOREL Thierry, Mme BUIGNY-VITTECOQ Isabelle, MM HEURLIN Michel, VILLOTTE Lucien.

ABSENT excusé : M DE PELLEGARS-MALHORTIE Bertrand, (pouvoir à M. LAPLANCHE Rémy)

Madame Isabelle BUIGNY-VITTECOQ est désignée secrétaire de séance.

### **I RD579 traverse agglomération aménagements de sécurité – Avancement**

Mr Verdière, responsable de l'agence Routière, nous précise que l'appel d'offres pour la traverse de l'agglomération est lancé depuis le 23 septembre.

La remise des offres par les entreprises est fixée au 27 octobre prochain à 16 h 30 dernier délai.

Dans le cadre du groupement de commandes avec le Département, l'ouverture des plis et le choix des entreprises sera réalisé par les services du département.

Conclusion : le chantier démarra au mieux début 2026. (en supposant suffisant le nombre de réponses des entreprises et aussi la charge de leur planning).

### **II Entrée lotissement « Hameau du Val de L'air » et trous chemins - travaux voirie.**

Les habitants du hameau du Val de l'air ont décidé la rénovation de leurs voies de circulation interne avec l'entreprise Bautier.

Aussi Il a été demandé à la commune de procéder à la réfection de l'entrée de leur lotissement qui est en domaine public, Monsieur le Maire confirme que la partie communale est effectivement très dégradée.

Monsieur le Maire a donc demandé un devis à l'entreprise Bautier, qui s'élève à 1011 € HT soit 1213,20 TTC (cailloux et enrobé noir) et incluant aussi quelques rebouchages de trous en formation, chemin de l'église et un dans le chemin du Campelou au niveau du surpresseur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour réaliser ces travaux et accepte le devis de l'entreprise BAUTIER tel que présenté.

### **III Haie jardin du logement communal : arrachage et plantation**

Une demande des locataires du logement communal a été formulée afin que la Commune puisse réaliser une plantation de haie de charmilles (comme les haies existantes qui entourent le jardin) le long du chemin communal au niveau du transformateur.

Pour ce faire, il est nécessaire d'enlever la souche du têtard existant.

Nous avons sollicité l'entreprise Brize qui entretient actuellement les espaces verts et la voirie communale, pour établir des devis pour ces travaux.

Les devis sont les suivants :

631,81 € HT soit 758,17 € TTC pour la plantation de la haie  
889.22 € HT soit 1067,06 TTC pour l'abattage du têtard et le rognage de la souche.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour réaliser ces travaux et accepte le devis de l'entreprise BAUTIER tel que présenté

### **IV URBANISME**

Monsieur le Maire informe des demandes d'urbanisme suivantes :

- Déclaration Préalable de M. et Mme CHERADAME : CARPORT OUVERT ET ACCOLE A HABITATION
- Déclaration Préalable de FK EVENT ARTIFICES – pose de 42 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR BATIMENT INDUSTRIEL
- Permis de Construire de M. MOREL et Mme JOYEUX - CONSTRUCTION MAISON individuelle (Revente Turgis)
- Déclaration Préalable de M. MOREL Thierry - extension d'habitation de 23 m2.

### **V Téléthon 2025 avec communes voisines : tombola et animations**

L'association Les balades Stéphanoises organise le téléthon 2025, depuis plusieurs années. ST Etienne la Thillaye, Beaumont en Auge et Glanville préparent en commun cet évènement. ST HYMER les rejoint cette année. Aussi madame EBRARD, Maire de Beaumont souhaiterait voir un téléthon inter-communal.

Chaque commune peut proposer une animation en amont du téléthon et vendre des tickets de tombola,

Si une commune est intéressée pour vendre des gâteaux, des crêpes, des tickets de tombola ou autre, il faut se rapprocher de l'association.

Diverses animations TELETHON sont déjà prévues, à savoir une soirée choucroute

le 25 octobre à Saint Hymer, un concert le 29 novembre à Beaumont en Auge.

Les affiches sont remises aux conseillers pour être diffusées près des Tourvillais. Le comité des fêtes, avec Madame Marie-Annick Paul est d'accord pour diffuser lors de leur prochaine réunion le 01.10.2025.

## **VI QUESTIONS DIVERSES**

- **OCTOBRE ROSE :** les plaquettes remises par Madame Nathalie BELHOSTE, membre du Rotary-et Normandie Terre d'Auge concernant Octobre Rose. (Marche du 12 octobre, et programme du 20 septembre au 12 octobre 2025), et bulletins de dons sont distribués aux conseillers.  
30% des bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer et 70% reversés à l'association la Parenthèse.
- **VISITE de M. BLANCHET député de la circonscription :** Lors de sa venue en vélo dans la cadre de sa circonscription en vélo, Monsieur Blanchet a été accueilli au haras de Monsieur Lucien VILLOTTE fin juillet dernier. La visite fut très intéressante.
- **VISITE des petits enfants vétérans britanniques guerre 39/45 :** Dans le cadre de l'anniversaire de la libération de Pont-L'Evêque et ses environs, la famille De Pellegars a accueilli un convoi militaire guerre 1939/1944 le 24 août dernier. Cette hommage aux vétérans guerre 39/45 fut très sympathique

Nous remercions Monsieur Eric Legoux de PONT L'EVEQUE, Président de l'association Memories 1944 et la famille De Pellegars. Mme MAVOR représentait son père Andrew Corbet MAVOR parachutiste de La 6<sup>ème</sup> AIR BORN, (sauté de son avion en feu au-dessus de Gonnehille en Auge)

- **Repas des séniors le 29 Novembre au Vieux Tour de Canapville**  
Les invitations au repas des seniors seront distribuées par quelques conseillers. Nous comptons 78 personnes invitées (Séniors et conseillers).
- **Au Pré2 de PONT l'EVEQUE,** l'Agence Régionale de Santé va également créer une cellule d'accueil et d'écoute pour les personnes atteintes de cancer et leurs aidants. Ce sera opérationnelle fin 2025 début 2026. C'est le même schéma que celui de l'association la Parenthèse à Pont- Audemer.
- **KIOSQUE FROMAGES parking RD579** Monsieur Raguet, de la Dégusterie de Pont-L'Evêque vient d'installer un kiosque fromage, le raccordement électrique a été réalisé. Quelques problèmes sur le positionnement du kiosque par rapport à Mr Godet et à la voie publique sont en cours de résolution. Effectivement Mr ROMANO confirme que le Kiosque a été posé ce jour définitivement, conformément au plan initial

## RD579

- **riverains** : Monsieur Legrand Damien (ancien restaurant) se plaint sur trop de pente en sortie propriété. Comme je le lui ai rappelé par mail et oralement, ce problème date de 1996, lors de la réfection de la chaussée. Nous avons contacté l'ARD qui ne voit pas de solution, Je vais me rapprocher d'Aménagéo pour voir si un petit aménagement serait possible. De toute manière une réunion publique avant travaux sera menée avec tous les riverains concernés.
- Un **comptage** du passage des véhicules sur la RD 579 a été réalisé par l'ARD. Nous sommes en attente des résultats.
- Il a été demandé à ARD une finition plus complète des **arasements bourrelets** RD 579. En attente de leur réponse....
- Il a été demandé au Commandant de la Gendarmerie et au Major DUCROQ des contrôles nocturnes pour les poids lourds en infraction sur RD 579. Je leur ai indiqué le créneau horaire le plus judicieux pour leurs contrôles.
- Un **véhicule stationné depuis plus de 3 semaines** sur le parking RD 579. Ai retrouvé l'adresse du propriétaire sur un PV déposé sur le siège arrière, confirmation de l'identité par la gendarmerie, vérification si véhicule est volé ou pas. Je vais contacter la propriétaire. (Deauville)

## DIVERS

- **Eclairage extérieur église** : Tous les projecteurs ont été remis à neuf par le SDEC Energie. Résultat : bonnes luminosité et diffusion.
- La Ligne BT chez Mr Villotte devait être déposée en Juillet, Monsieur le Maire a un rendez-vous avec SDEC Energie le 1<sup>er</sup> octobre car ils sont d'accord pour effacer la ligne mais cela nécessite l'implantation d'un poteau en limite du domaine public. (1 poteau visible c'est toujours mieux que 7) car Mr Villotte est en désaccord avec Enedis à ce sujet.
- **Ordures Ménagères propriétés Mr Villotte** : Nous rencontrons beaucoup de problèmes avec les dépôts non autorisés. Monsieur le Maire a demandé à Terre d'AUGE que le ramassage soit effectué en limite de propriété Villotte au lieu de celle de Mrs de Pommery- MOUSSET. D'après le président de la commission OM cela devrait être réalisable. En attente de sa réponse définitive... Mr VILLOTTE approuve cette démarche et est d'accord pour acquérir des conteneurs plus grands.
- PV de conformité de la **réserve incendie Alexandra BECK**. (Visite du 22 septembre 2025 par le SDIS)
- **Frelons asiatiques** : pour 2025, à aujourd'hui 6 nids. Contre 8 il y a 2 ans et 3 l'an dernier. A-t-on des retombées sur le piégeage réalisé sur Tourville ?

- Tourville s'est associée avec TERRE D'AUGE pour la **collecte de bouchons**, un seau de collecte est à disposition devant la mairie, (diffusion près des habitants effectuée).
- Terre d'auge nous demande avant le 31 10 2025 si Tourville (et aussi aux autres 43 communes), serait intéressée par une **démarche de prêt ou de mise en commun de matériel (tables, chaises...)**. Cette démarche est axée sur la solidarité des communes face aux incidents climatiques de plus en plus fréquents et aussi sur un soutien aux animations organisées sur le territoire.

Initiative basée sur le strict volontariat.... Tourville possède 100 chaises et 15 tables. Le conseil donne son accord.

- Nous aurions besoin de bénévoles pour le **bulletin municipal de fin d'année** et pour aider à la conception du **nouveau site internet de la commune**. Une page est d'ailleurs à la disposition du comité des fêtes, (merci de l'alimenter).
- Nous devons nous rééquiper en papier lettre et enveloppes prochainement, aussi une **réflexion sur un nouveau logo** serait appréciée.
- **CAMERA VIDEO SURVEILLANCE : Il a été demandé aux conseillers s'ils seraient d'accord pour l'établissement d'un devis pour pose de caméras au carrefour du calvaire : Avis favorable à l'unanimité.**
- Mr Morel demande que l'on intervienne auprès de Mr Patrick Langlois pour qu'il coupe sa haie le long de la RD 579 car celle-ci obstrue le radar pédagogique.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 H 15

Affiché le 7 octobre 2025 à la porte de la mairie.

Le Maire,  
Rémy LAPLANCHE